

Suivant l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982.

N° 5113

Echéance de validité de l'attestation (1): **13/05/2025**

Je soussigné,

Station agréée n° d'agrément: 20.19.271.003.1 du 01/05/2020

Vérificateur:

CHRONO'TECH RHONE ALPES

48 rue du dauphiné

69800 SAINT-PRIEST

atteste que le système de limitation de vitesse ou le limiteur du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation de vitesse ou du limiteur: **90 km/h**

Catégorie véhicule: N3

Marque véhicule: MERCEDES BENZ

Type véhicule: ACTROS

N° de Chassis: WDB96340310024902

N° d'Immatriculation: FR-493-NK

Exploitant:

Fait le: 13/05/2024 Lieu: SAINT-PRIEST

Le contrôleur: ALMEIDA Jorge

Signature :

CHRONO'TECH RHONE ALPES
SAS au capital de 1000 €
48, Rue du Dauphiné
69800 SAINT-PRIEST
T. 08 95 12 12 12
031 210 042

(1) : Date attestation + 1 an